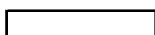


Etat sanitaire des cultures

Cultures	Ravageurs	Auxiliaires	Maladies / virus / bactériose	Nb de parcelles observées
Fuchsia	Aleurodes Acarions tétranyques		Rouille	1
Verveine	Pucerons Acarions tétranyques		Oïdium	1
Jasmin étoilé	Acarions tétranyques			2
Hibiscus	Pucerons			1
Choisya	Pucerons			1

Légende :

	Pas d'attaque		Absence
	Attaques légères		Présence ponctuelle
	Quelques attaques		Présence généralisée
	Fortes attaques		

Crédits photographiques : Violaine LE PERON excepté autre mention.

Inondations

De nombreuses entreprises ont été touchées par les intempéries/inondations de ces dernières semaines.

D'un point de vue phytosanitaire, cela s'accompagne d'un développement accru de maladies. Sont à craindre :

- les maladies du feuillage : Botrytis, mildiou, anthracnose, oïdium, rouille, taches foliaires...
- les maladies telluriques : phytophthora, pythium, fusarium...

En termes de prophylaxie, il est important d'aérer les structures en abaissant les températures de consigne, en laissant les tunnels ouverts même la nuit. Il faut également penser à distancer les plantes.

Le seuil indicatif de risque est rapidement atteint dans les conditions de pluviométrie et d'hygrométrie élevées.

Pour plus de précision, contactez votre conseiller.



Phytophthora sur Choisya



Fusariose sur verveine



Botrytis sur verveine

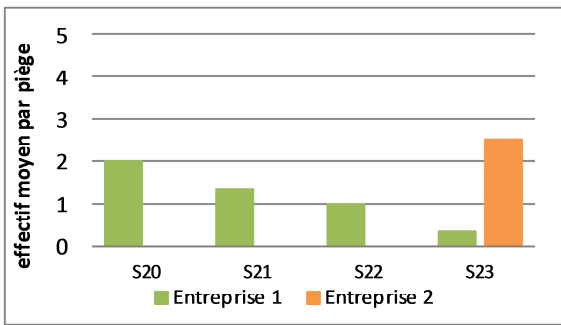
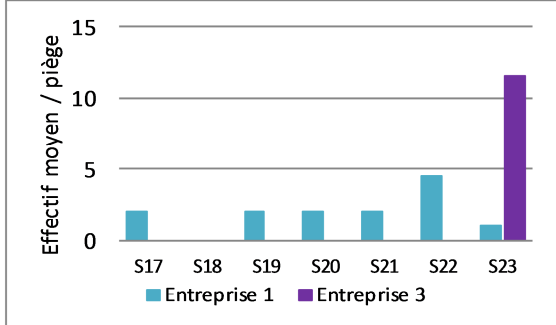
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Piégeage

PAPILLONS

Contexte d'observation	 Duponchelia fovealis	 Cacoecimorpha pronubana
Caractéristiques des pièges	- 2 entreprises (Départements : 41 et 45) - <u>Cultures</u> : Plantes annuelles, dipladénia, pied-mère de géranium et plantes de pépinière	- 2 entreprises (Département : 45) - <u>Cultures</u> : Plantes de pépinière (oranger du Mexique, rosier, lavande).
Comptage		
Etat général	Population faible sur les 2 sites de piégeage	Population faible sur l'entreprise 1 - Population forte dans l'entreprise 3.
Seuil indicatif de risque	Non atteint	Des dégâts sont signalés sur l'entreprise 3. Le seuil indicatif de risque est atteint uniquement pour ce site.

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) :

Les piégeages sont réalisés en commun avec le BSV ZNA jardiniers amateurs afin de couvrir une plus grande surface.

Site : 7 sites de piégeage sont en place

Typologie : la typologie des sites de piégeage est variée : entreprise de production, parc et jardin, centre d'expérimentation et recherche.

Comptage/observation : aucun papillon n'a été piégé. Les vols n'ont pas débuté. Aucune chenille n'est observée ; le stade chrysalide est en cours. Ce dernier dure 9 à 10 jours. Les chrysalides positionnées dans des cages d'éclosion ont donné naissance à des papillons ; la transformation a duré 13 jours (T°C laboratoire : 20°C).

Seuil indicatif de risque : les émergences des adultes vont bientôt avoir lieu. Le risque de dispersion est fort.



Papillon de pyrale du buis

Horticulture

Verveine

Type de production : hors-sol – serre verre

Contexte d'observations

Une parcelle de godets est suivie avec un mélange de différentes variétés. La parcelle est conduite en lutte raisonnée.

Pucerons (Espèce non identifiée): 90% de la parcelle est touchée ; le stade 'individu ailé' est signalé. La commercialisation a commencé et les conditions climatiques sont favorables. Le risque de dispersion est fort ; **le seuil indicatif de risque est atteint.**

Méthodes alternatives

Prophylaxie : vide sanitaire, gestion des invendus,

Lutte mécanique : taille, piégeage

Lutte biologique : à l'aide de coccinelles, de punaises prédatrices, d'hyménoptères parasitoïdes, de cécidomyies prédatrices. Pour plus de précision, contactez votre conseiller.

Acariens tétranyques (*Tetranychus urticae*): 90% de la parcelle est touchée. Le stade 'individus avec dégât' est présent. Les conditions climatiques sont favorables et le ravageur se développe très rapidement. **Le seuil indicatif de risque est atteint.**

Oïdium (Espèce non identifiée): 20% de la parcelle est touchée ; Les conditions climatiques très pluvieuses ont largement favorisé ce pathogène. La période de commercialisation a débuté et les dégâts peuvent marquer fortement le feuillage. **Le seuil indicatif de risque est atteint.**

Fuchsia

Type de production : hors-sol – serre verre

Contexte d'observations

Une parcelle de pots de 14 cm est suivie. La parcelle est conduite en Protection Biologique Intégrée.

Aleurodes (*Trialeurodes vaporariorum*): 10% de la parcelle est touchée ; le stade 'adultes uniquement' est signalé. **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.** Les conditions climatiques sont favorables ; le risque de dispersion est fort ; la surveillance est importante.

Acariens tétranyques (*Tetranychus urticae*): 30% de la parcelle est touchée. Les stades 'individus sans dégât' et 'individus avec dégât' sont présents. Les conditions climatiques sont favorables et le ravageur se développe très rapidement. **Le seuil indicatif de risque est atteint.**

Rouille (*Pucciniastrum epilobii*): la maladie est signalée sur 10% des plantes observées. **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.**

Méthodes alternatives

Prophylaxie : vide sanitaire, désinfection,

Lutte mécanique : retrait des feuilles atteintes.

Pépinière

Jasmin étoilé

Type de production : hors sol – sous abri

Contexte d'observations

Deux parcelles sont suivies. L'une est gérée en Protection Biologique Intégrée (PBI) ; l'autre en conventionnel. Les litrages présents sont 3L, 6L et 16L.

Acariens tétranyques (*Tetranychus urticae*) :

Etat général

Le ravageur est signalé sur les deux parcelles. La parcelle en PBI présente quelques foyers sans dégât ; les introductions d'auxiliaires vont avoir lieu. Sur l'autre parcelle, on note que 20% des plantes observées présente des individus sans dégât ; une intervention localisée sur les pots de 16L a eu lieu.

Seuil indicatif de risque et prévision

Les conditions climatiques chaudes et sèches, le confinement des végétaux sont des facteurs aggravants. **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint pour la parcelle en PBI ; la surveillance est importante.**

Méthodes alternatives

Prophylaxie : vide sanitaire, retrait des sujets les plus touchés,

Lutte mécanique : bassinage des plantes,

Lutte biologique : à l'aide d'acariens prédateurs, coccinelles prédatrices, cécidomyies prédatrices et thrips prédateurs.

Choisya ternata

Type de production : hors sol – sous abri

Contexte d'observations

La parcelle observée se compose de pots de 4L.

Pucerons (*Aulacorthum* sp.) :

Etat général

La population de ravageur n'a pas augmenté ; le stade colonie est présent sur 4% des plantes observées. Les conditions climatiques sont favorables au développement de ce ravageur et à sa dispersion. **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.** Le suivi des populations est important.

Hibiscus syriacus

Type de production : hors sol – sous abri

Larve de chrysope sur foyer de
pucerons sur hibiscus

Contexte d'observations

La parcelle observée se compose de pots de 4L. Les variétés suivies sont : white chiffon, ultramarine, lavender chiffon, pink giant, eruption, pinky spot et sup' heart. Elle est gérée en Protection Biologique Intégrée.

Puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) :



du 9 juin 2016

Etat général

La parcelle présente 30% de plantes touchées ; les pucerons sont aux stades pucerons isolés ou colonie sans dégât. Des lâchers d'auxiliaires ont été réalisés ; d'autres auxiliaires spontanés sont signalés : coccinelle, syrpe et hyménoptères parasitoïdes sous forme de momies.

Seuil de nuisibilité et prévision

Les populations sont faibles et les auxiliaires présents ; **le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.**

Méthodes alternatives

Lutte biologique : plantes de services, lâchers d'auxiliaires à l'aide d'hyménoptères parasitoïdes et/ou de prédateurs. Pour plus de précision, contactez votre conseiller.

Hors parcelle d'observation

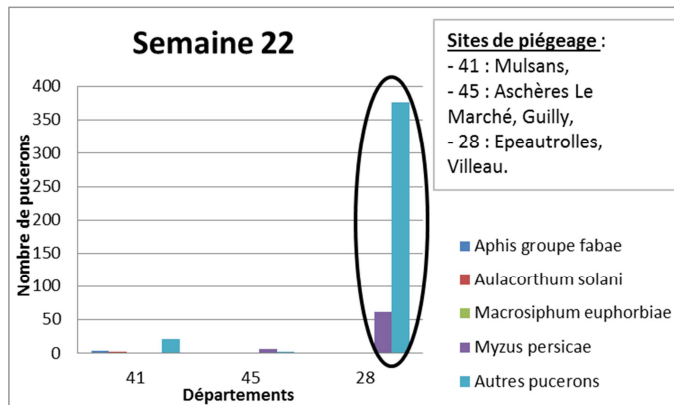
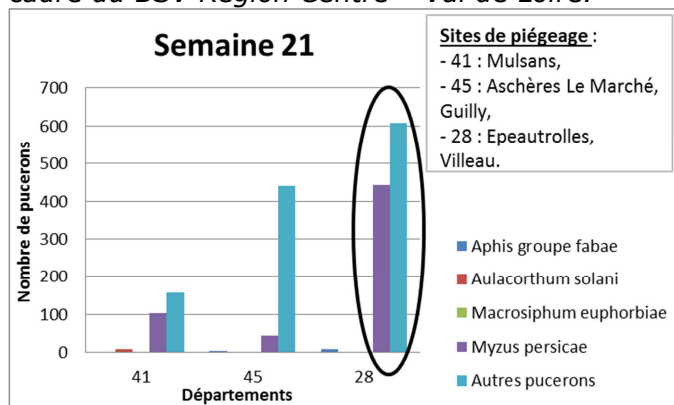
Les observations présentées ci-dessous sont réalisées par les conseillers du CDHR Centre. Les résultats sont issus des 336 observations faites à ce jour.

Dans le tableau, la ligne en rouge représente le problème sanitaire le plus préoccupant.

	Cultures	Bioagresseurs	Intensité	Répartition	Nb d'observation
1	Fuchsia, cassis, lierre, trachelospermum	Pucerons	Faible à moyenne	Foyer à généralisé	4
2	Lierre, trachelospermum	Acariens tétranyques	Faible à moyenne	Foyer	2

Piégeage pucerons

Cette rubrique est rédigée sur la base des piégeages pucerons réalisés sur pommes de terre dans le cadre du BSV Région Centre – Val de Loire.



Le vol de *Myzus persicae* s'est déplacé dans l'Eure et Loire, grand bassin de production de pommes de terre. Les pics de présence précédents sont dépassés avec 600 pucerons tous genres confondus piégés. Les piégeages pucerons dans le Loiret ont également progressé.

Myzus persicae est un petit puceron vert-rose dont l'hôte principal est le pêcher. Il se développe aussi sur une cinquantaine de familles botaniques dont les solanacées, asteracées, brassicacées, apiacées, cucurbitacées.

Pour s'inscrire aux BSV de la région Centre-Val de Loire :

<http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription>



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

**Prochain BSV : le 23
juin**

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

